

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Le Terrier des Galoupiaux

Du 3 septembre 2025 au 31 août 2026

Réservations obligatoires sur le site www.paysdenexon-montsdechalus.fr, ou par mail à terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Les inscriptions sont systématiquement validées par écrit. Le nombre de places étant limité, des enfants pourront être inscrits sur liste d'attente.

Les Mercredis		Début des inscriptions	
		Résidents Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus	Non-Résidents Communauté de Communes
1 ^{ère} période : Du 3 septembre au 15 décembre 2025		Dès le mois de juin	Dès le mois de juillet
2 ^{ème} période : Du 7 janvier au 1er juillet 2026		A partir du 20 novembre	A partir du 3 décembre
Les Vacances		Résidents Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus	Non-Résidents Communauté de Communes
Vacances d'automne	Du 20 au 31 octobre	A partir du 25 septembre. <i>Inscriptions fermes et définitives 10 jours avant le début des vacances.</i>	A partir du 9 octobre
Vacances d'hiver	Du 9 au 20 février	A partir du 8 janvier <i>Inscriptions fermes et définitives 10 jours avant le début des vacances.</i>	A partir du 22 janvier
Vacances de printemps	Du 7 au 17 avril Fermé le lundi 6 avril	A partir du 11 mars <i>Inscriptions fermes et définitives 10 jours avant le début des vacances.</i>	A partir du 25 mars
Vacances d'été	Du 6 juillet au 31 août	A partir du 21 mai <i>Inscriptions fermes et définitives le 30/06 pour juillet Inscriptions fermes et définitives le 20/07 pour août</i>	A partir du 11 juin <i>Inscriptions fermes et définitives le 30/06 pour juillet Inscriptions fermes et définitives le 20/07 pour août</i>

Fermeture annuelle : Vacances de Noël du 22/12 au 2/01*

*Les familles utilisatrices du terrier des Galoupiaux ont la possibilité de réserver les vacances de Noël à L'ALSH Bouge Tes Loulous (Centre unique).
L'inscription se fait via les formulaires en ligne ALSH Flavignac/Bussière Galant.